

COMMUNE DE MALLEMOISSON**Séance du 31 mars 2025**

Date de la convocation: 21 mars 2025	<i>L'an deux mille vingt-cinq et le trente-et-un mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COMTE</i>
Membres en exercice : 15	Présents : Jean-Paul COMTE, Mélanie GAILLARD, Christophe PIN, Isabelle DELAMARE, Olivier ORS, Rocca BELLOMO, Martine NEVIERE, Emmanuelle MARTIN, Michèle SENEQUIER, Jean-Pierre HOSTACHY
Présents : 10	
Votants: 15	Représentés: Isabelle COLLOMP par Mélanie GAILLARD, Nicolas POUDROUX par Christophe PIN, Philippe GUILLEMANT par Martine NEVIERE, Jocelyne OGER par Rocca BELLOMO, Raphael PIERRET par Emmanuelle MARTIN
Pour: 15	
Contre: 0	Excusés:
Abstentions: 0	Absents:
	Secrétaire de séance: Isabelle DELAMARE

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU TITRE DE LA DÉFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE POUR L'INSTALLATION DE DEUX POTEAUX INCENDIE SUITE À L'AMÉNAGEMENT DE LA RN85

Monsieur le Maire,

Présente aux membres du Conseil Municipal, le devis de l'entreprise COZZI d'un montant de 25 290,00 € H.T pour l'installation de deux poteaux incendie entre les entreprises CLASS et chez BAPTISTE.

Précise que ce montant de 25 290,00 € HT peut faire l'objet d'un financement auprès du conseil départemental au titre de la défense extérieure contre l'incendie, comme suit :

	MONTANT	TAUX
TOTAL	25 290 ,00 €	100 %
Conseil départemental au titre de la défense extérieure contre l'incendie	7 587,00 €	30 %
AUTOFINANCEMENT	17 703,00 €	70 %

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** la proposition ;
- **APPROUVE** le plan de financement détaillé ci-dessus ;

- **SOLLICITE** auprès du Conseil départemental une subvention au titre de la défense extérieure contre l'incendie ;
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce projet.

Nombre de voix pour	15	Abstentions	
Nombre de voix contre		Ne prend pas part au vote	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
Le Maire, **Jean-Paul COMTE**

